

Fertilisation. Jean-Marie Langlade fonctionne depuis dix ans avec les Bactériosol® et Bactériolit® sur son exploitation qui comprend céréales, bovins et volailles. Il se réjouit d'avoir délaissé les engrais chimiques et d'être devenu autonome.

Améliorer les sols et être autosuffisant

Au début des années 2000, Jean-Marie Langlade était un agriculteur comme les autres. Installé en élevage associé de volailles Label rouge, bovin viande Limousine et pommes AOC, il utilisait ses 30 tonnes de fumier à l'hectare comme la moyenne des agriculteurs de Dordogne. Et puis un

voisin utilisateur des produits Sobac lui parle de son expérience. Pour lui qui vient de perdre quatre veaux en raison de diarrhées et déboursé plus de 4 500 € de vétérinaire, c'est le déclic : « Je me posais déjà la question de trouver une alternative à cette agriculture. Je trouvais qu'on arrivait au bout du système traditionnel. Je

voulais sortir de toute cette chimie, explique-t-il. Et puis l'achat d'engrais chimique a un coût. Je voulais être moins dépendant des fournisseurs. »

Petit à petit, Jean-Marie convertit ses 65 hectares presque tous consacrés à l'élevage bovin, ses 15 hectares de céréales et son hectare et demi de maïs. « La première année, on ne voit pas vraiment la différence. Ce n'est qu'au bout de trois ans qu'on sent les bienfaits d'utiliser le Bactériosol® et le Bactériolit® », remarque l'agriculteur. Céline Armengaud, de l'entreprise Sobac, précise : « En général, nous conseillons toujours aux agriculteurs de démarrer en conservant une parcelle témoin. C'est comme ça qu'ils s'aperçoivent de la vraie différence. »



Quelque trente agriculteurs sont venus visiter l'exploitation de Jean-Marie Langlade, qui fonctionne depuis dix ans avec les produits Sobac, et témoigner de leur expérience. (Ph. L. Lemaire)

Devenir autonome

Après dix ans de pratique, Jean-Marie Langlade fait partie des fermes convaincus. « Les terrains sont changés, la structure des sols est plus facile. Les plantes se régulent et vont puiser elles-mêmes les minéraux qui leur sont nécessaires. En apport, je n'ai plus qu'à jouer sur le sodium, l'iode et le

sélénium. Je traite le fumier avec du Bactériolit® et pour les animaux, c'est un changement radical. L'état sanitaire est meilleur, l'ambiance dans les poulaillers est plus saine car il n'y a plus d'ammoniaque. Les veaux n'ont plus de diarrhées et ils s'endorment même la tête sur le fumier. »

Financièrement, il y gagne aussi. Plus besoin d'acheter du phosphore, de la potasse ou de la chaux. Juste un peu d'azote. « Au départ, le prix au kilo vous fait reculer mais ramené au rendu-hectare, ça devient moins cher que du conventionnel, assure-t-il. 70 € l'hectare avec les amendements organiques de Sobac contre 150 € l'hectare environ avec une multitude de produits chimiques. » Céline Armengaud ajoute : « Il valorise sa matière organique existante parce qu'elle finit par lui suffire et gagne en autonomie alimentaire en travaillant sur différents mélanges pour les céréales avec des pois et des fèves, et les prairies multi-espèces. »

Et il a atteint son objectif et celui affiché par la Sobac pour ses clients : être autonome. « Sauf accident climatique, je suis devenu autosuffisant

en aliment. Je suis passé de 30 tonnes d'aliments achetés à trois tonnes l'an dernier, simplement parce que mes petits pois avaient gelé, et j'espère bien arriver à zéro. »

LAETITIA LEMAIRE

L'entreprise

**Exploitation de
Jean-Marie Langlade
La Morélie à Payzac
2 salariés
Culture et élevage
associés (bovins et volailles)**



**65 hectares
pour les bovins**